

Evolution et stabilité

Autor(en): **Revol, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **104 (1959)**

Heft 12

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Bütiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Evolution et stabilité

Le même jour, dans un journal parisien du soir¹, on pouvait lire deux déclarations dont la similitude, en dépit des objets différents auxquels chacune s'applique, ne devrait pas manquer de retenir l'attention. Parlant au banquet annuel de la presse étrangère en Suisse, M. Paul Chaudet, président en exercice de la Confédération suisse, disait notamment :

« La neutralité armée — lors même que nous en payons le prix et que nous en situons la signification dans la mission strictement défensive de nos troupes — peut apparaître à certains comme étant l'expression d'un repliement sur soi-même, d'un désintéressement des efforts qui s'accomplissent sur le plan international en faveur d'un élargissement de la confiance et de la sécurité ».

Et le conseiller fédéral, chef du département militaire, d'en déduire qu'il convient de tenir la Suisse « nettement à l'écart des autres nations sur le terrain de la préparation militaire ; de résister à la tendance générale qui veut que

¹ Cf. : *Le Monde* du 14 novembre 1959.

les grandes nations s'incorporent à de grands ensembles politiques ou économiques ».

Devant les officiers de l'École militaire, peu auparavant, le général de Gaulle avait fait une profession de foi analogue :

« Il faut que la défense de la France soit française. Naturellement la défense française serait, le cas échéant, conjuguée avec celle d'autres pays. Cela est dans la nature des choses. Mais il est indispensable qu'elle nous soit propre, que la France se défende par elle-même et à sa façon. S'il devait en être autrement, si on admettait pour longtemps que la défense de la France cessât d'être dans le cadre national et qu'elle se confondît ou se fondît avec autre chose, il ne serait plus possible de maintenir chez nous un Etat. Le gouvernement a pour raison d'être, à toute époque, la défense de l'indépendance et de l'intégrité du territoire... Quant au commandement militaire, s'il n'était plus qu'un élément dans une hiérarchie qui ne serait pas la nôtre, c'en serait fait rapidement de son autorité, de sa dignité, de son prestige devant la nation, et par conséquent devant les armées... Le système de l'intégration a vécu ».

Ainsi, au nom de l'indépendance chez celui-ci, et chez celui-là de la neutralité qui, à tout prendre, est une manifestation plus précise de l'indépendance, les deux chefs d'Etat revendiquent sur le terrain de la défense nationale, leur pleine et entière responsabilité. Naguère, c'était là chose parfaitement admise et qui, pour ainsi dire, allait de soi. Comment se fait-il qu'aujourd'hui elle ait besoin d'être réaffirmée avec tant d'énergie et une si vive insistance ? C'est ce sur quoi l'on voudrait méditer dans les pages qui suivent.

* * *

Il convient tout d'abord d'évoquer le rôle des armées dans le destin des patries. Si, en l'état actuel de l'organisation des sociétés, la force armée représente l'attribut prin-

cipal de la souveraineté, c'est que cette force intervient de façon permanente dans la formation et dans la conservation de l'Etat.

Dans la formation : aucune des puissances actuelles qui ne se soit forgée « par le fer et dans le sang » ; cette formule bismarckienne, appliquée à une réalité du moment, était l'expression d'une vérité constante et universelle. Les deux guerres de cent ans qu'a vécues la France ont fondé son unité nationale, tout comme les guerres de l'Indépendance et de Sécession pour les Etats-Unis d'Amérique. La Russie d'aujourd'hui doit plus aux conflits du moyen âge, entre Slaves, Scandinaves et Tartares asiatiques, soutenus par les premiers tsars qu'aux récentes guerres civiles par lesquelles s'est consolidé le régime soviétique. Ne suffit-il pas ici de faire allusion à ce que la Confédération helvétique doit à la vaillance ancestrale de ses glorieuses milices ?

Et alors même que l'Etat se trouve constitué, l'armée poursuit son œuvre de ciment consolidateur. « A présent que l'Italie est forte, il s'agit de faire les Italiens » disait après s'être installé à Rome le roi Victor-Emmanuel II : d'où la répartition du territoire en trois zones, haute, moyenne et basse Italie, les recrues d'une zone étant réparties entre chacune des deux autres. Le vieux François-Joseph estimait que son empire chancelant d'Autriche-Hongrie ne se maintenait que par la vertu de son armée « impériale et royale ». Aucune confédération ne paraît viable si une armée fédérale ne vient se substituer aux contingents cantonaux, provinciaux ou particuliers des Etats entrant dans la confédération. Dans cette France que des siècles de vie nationale font apparaître si solidement implantée, l'utilité s'est fait sentir, lors du renouveau succédant à la catastrophe de 1870, de l'instauration d'une discipline spéciale sur « le rôle social de l'officier », prélude à la mission d'éducation nationale dont on voudrait aujourd'hui charger les cadres de l'armée afin de parer : dans la métropole à certaines déficiences des corps enseignants ; en Algérie à toutes les insuffisances de la fonction administrative.

Ce rôle essentiel de l'armée dans toute création nationale, les promoteurs de l'idée européenne ne songeaient-ils pas à le mettre en œuvre quand, sitôt après avoir fondé le pool charbon-acier, ils s'attelaient à établir une C.E.D. (communauté européenne de défense) ? On dira ci-dessous pourquoi cette tentative était prématurée.

Mais c'est surtout dans les périodes de crises internationales aiguës que l'armée se voit appelée à fournir le plein effort patriotique de sa volonté d'action. Or, dans l'état actuel des institutions militaires fondées sur l'emploi des masses humaines que fournit le service personnel obligatoire et qu'exigent les impératifs de la guerre totale, une armée ne se sacrifie que pour un objectif bien précis, compris et admis par tous.

Je n'en invoquerai qu'un exemple ; il montre à quel degré de sensibilité affective sont soumises ces masses de combattants. En 1914, l'armée française, ne faisant qu'un avec la nation tout entière groupée en une « union sacrée » autour de ses chefs, tint tête à l'agresseur dans un sentiment de résolution la poussant jusqu'au sacrifice suprême. En 1939, le salut de la patrie n'apparaissait plus avec une si évidente clarté. Tant d'abandons successifs avaient eu lieu depuis la victoire de 1918 : évacuation de la Rhénanie et sa réoccupation par Hitler, réarmement de l'Allemagne, l'Anschluss, les Sudètes et l'annexion de la Tchécoslovaquie, Munich et le corridor de Dantzig ! Au point que nos soldats, quand sonna la mobilisation générale du 1^{er} septembre, ne distinguaient plus s'il s'agissait, comme c'était en réalité le cas, du destin imminent de leur propre pays ou tout simplement — ainsi murmuraient-ils — de « mourir pour Dantzig ». Ceci, entre tant d'autres raisons, doit entrer en ligne de compte dans leur attitude et ne pas être négligé à propos de la défaite qui en découla.

La rapide évolution des esprits dans un siècle aussi troublé que le nôtre, les bouleversements profonds qui sont en train de se produire, l'état d'instabilité des institutions, alors que se transforment à une allure précipitée les structures qui paraissent les plus solides, telles sont les caractéristiques de la présente époque de transition. Dans tous les domaines qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, idéologiques ou militaires, c'est comme un intense prurit de changement qui se manifeste. Toutes les conceptions, les nouvelles en contradiction avec les anciennes, se heurtent et s'entrechoquent, jetées en pâture à l'avidité des opinions publiques : collectivisme et personne humaine, idéalisme contre matérialisme, surarmement et désarmement, ouverture sur de grands ensembles supranationaux et âpres revendications d'un nationalisme rigide ; en bref, aucune idée, aucune action qui ne trouve en face d'elle sa réaction antagoniste...

Dans cette Europe placée au centre de nos préoccupations, la grande pensée du jour est son unification. Mais comment réaliser une véritable communauté ? Comment « éviter la diversité actuelle des organismes européens qui se subdivisent, se chevauchent ou s'ignorent... un cauchemar d'initiales qui représentent douze institutions et trois assemblées, le tout organisé en quatre cercles concentriques qu'aucune direction commune ne coordonne »¹. Et ce magma d'institutions condensé en deux blocs, l'Est et l'Ouest, se voit tirillé entre les appels que leur adressent les pôles d'attraction que sont l'Amérique, l'Asie, l'Afrique. Si dans ces conditions, industriels et commerçants peuvent encore parvenir à s'entendre, il n'en saurait aller de même entre des militaires pour qui une armée européenne d'intégration ayant la mission de servir une patrie inexistante n'inspirerait à ses membres aucun esprit de sacrifice : pas plus que

¹ M. Bonnefous, lors de la discussion au Sénat du budget des affaires étrangères.

le soldat français de 1939, ils ne consentiraient à mourir pour un quelconque nouveau Dantzig.

Voilà pourquoi tous les généraux consultés, parce qu'ils avaient une réelle pratique des choses de la guerre, se sont naguère prononcés — et sans doute feraient-ils encore de même aujourd'hui — contre l'adoption de la C.E.D.

Alors comment expliquer qu'une armée puisse à la fois concourir à la consolidation d'une patrie et ne posséder sa pleine efficacité que dans le cas d'une patrie faisant l'unanimité entre ses membres ? C'est que dans le premier cas son action s'exerce à l'intérieur, entre citoyens d'une seule collectivité ; dans le second cas, au contraire, il s'agit de s'opposer à un adversaire venu de l'extérieur ; et si à son tour elle attaque, elle ne fait qu'obéir à la volonté d'agression de ses gouvernants. Double mission permanente ; elle se manifeste aujourd'hui par une préparation sous deux formes d'ailleurs conjuguées entre elles, défense de la frontière et défense du territoire.

* * *

Elevons-nous encore d'un degré et regardons le spectacle offert par le brassage des peuples, l'évolution des sociétés humaines.

Dans cette évolution, l'emploi exclusif de la force des armes n'a jamais abouti qu'à des résultats éphémères ; témoins Alexandre, Napoléon, Guillaume II, Hitler. En revanche, l'absence totale de puissance militaire est tout autant inefficace : feu la « Société des Nations » l'a prouvé et Dieu veuille qu'il n'en soit pas de même pour l'actuelle O.N.U. Ce qui importe, c'est que la force des idées se présente en symbiose avec la force des armes ; c'est qu'elles agissent ensemble, celle-ci ne faisant que réaliser de façon matérielle les aspirations de celle-là.

Ainsi le monde antique a-t-il pu passer du régime initial de la cité (la famille et la tribu en étant les signes avant-coureurs) à celui de l'empire. Quand l'esprit municipal qui

avait présidé au patriotisme étroit, aux croyances locales de la cité eut fait place aux discussions des philosophes sur les règles de l'association humaine ; quand cette vérité bien nouvelle fut admise que l'homme est citoyen de l'univers et que la patrie n'est pas limitée à l'enceinte d'une ville, on était sollicité à former des sociétés plus grandes ; on se sentait entraîné vers l'unité et Rome l'effectua par l'action de son armée successivement accrue, conjuguée avec une extension progressive, échelonnée, de ses institutions. Transformation des idées et conquête romaine, ces deux grands faits se sont accomplis ensemble pendant les cinq siècles qui ont précédé l'ère chrétienne.

Mais on sait surabondamment que les sociétés humaines ne vont pas de façon continue dans le même sens du particulier vers le général. Elles subissent des périodes de stagnation ; il y a des retours en arrière. Tantôt, sans jamais revenir à leur point de départ, ils sont brusqués et tantôt ils se produisent avec une lenteur qui donne l'impression de la fixité. En sorte que l'on assiste en cette matière comme à un mouvement en dents de scie et, plus exactement, à une vaste oscillation pendulaire ; elle s'étale sur le cours de nombreux siècles, quand ce n'est pas de millénaires... ce qui est encore peu au regard des années-lumière en usage dans le monde sidéral auquel nous semblons près d'accéder.

L'armée, à son tour, tenue d'évoluer dans ce complexe instable des idées politiques, subit, dans le domaine strict de sa propre technique, les changements eux-mêmes lents ou rapides des matériels qu'elle emploie. Qui, demain, l'emportera des armements dits classiques ou conventionnels et des armes nucléaires ? Qu'il s'agisse des uns ou des autres, jusqu'à quel point devrait être poussée, entre ses divers éléments, une coopération européenne, « otanique » ou mondiale ? Dans la phase formative en même temps que dans le processus d'évolution rapide où l'on se trouve aujourd'hui, aucune cristallisation des tendances ne semble possible ni seulement sage.

Enfin, pour en revenir aux citations figurant au début de cet exposé, voilà qui fait bien comprendre combien ceux qui sont placés aux postes de direction de leur pays et se sentent responsables de la sécurité de ce dernier ; combien ceux-là, dis-je, surtout quand ils s'adressent à des officiers dont le travail quotidien exige une certaine stabilité, ne cèdent qu'avec prudence et mûre réflexion au « vent de l'Histoire » qui, soufflant à travers le passé, nous pousse de manière irrésistible vers l'avenir.

J. REVOL

Le char suisse P. 58

Le char apparu dans la première guerre mondiale n'avait pas incité nos autorités à s'en procurer. Les quelques exemplaires du fameux Renault, don gracieux du Gouvernement français, ne semblaient-ils pas prouver que l'on venait d'assister à la « der des der » ! Si cela ne devait pas être le cas, on pensait, même en haut lieu, que notre terrain accidenté, nos nombreux cours d'eau, voire nos ponts trop faibles rendraient notre sol trop difficilement praticable à ces engins pour qu'il y ait lieu de les redouter. Curieux de connaître l'opinion d'un spécialiste en la matière qui avait assisté à nos manœuvres, nous nous sommes adressé au général français de Lannurien, alors commandant de l'Ecole supérieure de guerre. Après un quart de siècle, nous avons encore le souvenir du scepticisme de l'un de nos cdt. C.A. auquel nous avons communiqué la réponse concise qui nous fut donnée : « Si la Suisse est attaquée, elle le sera par des chars. »